

Ministere de la Communauté française
Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

1040 Bruxelles , le 07 Mai 98
Rue de la Science , 43
02 / 238.86.11

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

C 9

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 1980

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DU PERSONNEL ENCADRANT DES ENFANTS :
CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMICO-CULTURELLES DE LA REGION
DE CHARLEROI ET DU SUD DE L'ENTRE-SAMBRE ET MEUSE (CONV)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 99000021X1
Domaine : 903 Sciences appliquées:pédagogie,enseignement,formation...

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,


G. Schmit

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

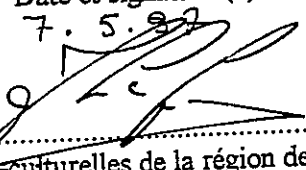
DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE
Administrateur CPEONS.....

Date et signature (2)
7. 5. 82


2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Formation continuée du personnel encadrant des enfants : caractéristiques socio-économico-culturelles de la région de Charleroi et du Sud de l'Entre-Sambre et Meuse (Convention)

CODE (3) 99 00 00 0 21 X1

Code du domaine de formation : 903

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de1... page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de1... page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de : (1) transition (1) inférieur
- Enseignement supérieur de type court (1) qualification (1) supérieur
- Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :
Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :
Caractéristiques socio-économico-culturelles de la région de Charleroi et du Sud de l'Entre-Sambre et Meuse (Convention)

10 périodes

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales de l'unité de formation

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

2. Finalités particulières de l'unité de formation

- sensibiliser les apprenants aux problèmes sociaux, économiques et culturels de la région de Charleroi et du sud de l'Entre-Sambre et Meuse
- prendre en considération ces différents aspects dans l'accueil des enfants de 0 à 12 ans.

UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :
Caractéristiques socio-économico-culturelles de la région de Charleroi et du Sud de l'Entre-
Sambre et Meuse (Convention)

10 périodes

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. *Capacités*

L'étudiant doit être capable d'accueillir des enfants à son domicile ou dans une structure collective, les deux agréées par l'ONE - dans la perspective d'un épanouissement physique et psychologique optimal :

- identifier les besoins
- accomplir les préparatifs nécessaires aux activités et soins journaliers
- dispenser les soins
- gérer les activités de la vie journalière.

2. *Titre(s) pouvant en tenir lieu*

Titre de puéricultrice(teur) délivré par l'enseignement secondaire professionnel supérieur de plein exercice

Ou

Attestation d'expérience de travail comme personnel encadrant les enfants à domicile ou dans une structure collective, les deux agréées par l'ONE.

UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :
Caractéristiques socio-économico-culturelles de la région de Charleroi et du Sud de l'Entre-
Sambre et Meuse (Convention)

10 périodes

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas organiser des groupes au-delà de 15 étudiants.

UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :
Caractéristiques socio-économico-culturelles de la région de Charleroi et du Sud de l'Entre-Sambre et Meuse (Convention)

10 périodes

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

L'apprenant sera capable

- de dégager les caractéristiques socio-économico-culturelles spécifiques au passé de la région de Charleroi et du sud de l'Entre-Sambre et Meuse;
- de décrire les modes de vie différents et principalement dans les milieux défavorisés économiquement, socialement et culturellement;
- d'expliquer comment le milieu social peut induire certains comportements chez l'enfant;
- de s'imprégner, de comprendre les rituels, comportements et habitudes de l'enfant et de son entourage propre à des situations culturelles et sociales différentes
- de proposer des différents "services relais" auxquels les parents ou le personnel encadrant les enfants peuvent faire appel (C.P.A.S., S.O.S. parents enfants ...).

**UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :
Caractéristiques socio-économico-culturelles de la région de Charleroi et du Sud de l'Entre-
Sambre et Meuse (Convention)**

10 périodes

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'apprenant sera capable, en face d'une situation socio-économico-culturelle relevant d'un problème ou non, d'adopter, dans l'accueil des enfants, des attitudes qui tiennent compte des particularités du contexte socio-économico-culturel de chaque enfant et de son entourage.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- analyse de la situation sans porter de jugement de valeur
- prise de conscience des problèmes socio-économico-culturels qui peuvent affecter les familles et des répercussions que cela peut avoir sur l'enfant
- facilité l'émergence de tels problèmes

**UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :
Caractéristiques socio-économico-culturelles de la région de Charleroi et du Sud de l'Entre-
Sambre et Meuse (Convention)**

10 périodes

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Enseignant

Ou

Expert : Personne exerçant ou ayant exercé la fonction de personnel encadrant des enfants et porteur d'un titre de l'enseignement supérieur